ENQUETE SUR LES BESOINS D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE LE MERCREDI EN PERIODE SCOLAIRE



Plusieurs familles demandent l'ouverture d'un accueil pour les enfants de 3 à 10 ans, le mercredi après-midi. Ce questionnaire sera donc mis à profit pour examiner la faisabilité de ce nouveau service, notamment si le nombre d'enfants est suffisant.

Nous avons besoin de vous pour entamer la réflexion sur la mise en place de cet accueil. Répondez nombreux, que vous soyez intéressé ou non.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

| Nom - Prénom : |
|--|
| Email : |
| Nombre d'enfants à charge : Age de votre/vos enfant(s) : |
| Ecole fréquentée : |
| Mode de garde du mercredi : |
| ☐ Grands-parents ☐ Assistante maternelle ☐ Aucun ☐ Autres : |
| ACCUEIL MERCREDI RECREATIF |
| Seriez-vous intéressé par de l'accueil le mercredi ? |
| □ La journée complète avec le repas et le goûter □ La matinée sans repas □ La matinée avec repas □ L'après-midi avec repas et goûter □ L'après-midi sans repas mais avec le goûter |
| A quelle fréquence votre (vos) enfant(s) serai(en)t-il(s) inscrit(s) ? □ 1 fois / mois □ 2 fois / mois □ Tous les mercredis |
| Quels horaires d'ouverture et de fermeture vous conviendraient le mieux ? |
| Ouverture : □ entre 7h00 et 9h00 □ entre 8h00 et 9h00 □ pour 9h00 □ entre 17h00 et 18h00 □ entre 17h00 et 19h00 □ entre 17h000 et 19h000 □ entre 17h00 et 19h000 □ entre 17h000 et 19h000 □ ent |
| Quelles activités votre ou vos enfant(s) souhaiterai(en)t pratiquer le mercredi? |
| □ Sportives □ Artistiques (manuelles et autres) □ Culinaires □Autres : |
| Avez-vous des remarques ? |
| |
| Qu'aimeriez-vous voir se créer, se développer dans le cadre plus élargi d'une politique globale et locale de la jeunesse dans votre commune ? |
| |
| Merci de nous adresser votre réponse pour le Lundi 8 Février 2021 au plus tard en mairie. |
| Le questionnaire est également disponible sur le site Internet de la commune : https://ville-illies.fr |

Vous pouvez le télécharger sur le portail famille, l'imprimer et le retourner par courrier électronique à la

Nous espérons ainsi répondre aux besoins que vous avez exprimés et vous remercions sincèrement de

mairie à l'adresse suivante : secretariatmaire@ville-illies.fr

votre coopération.

L'adjointe déléguée à la jeunesse